



- COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2014

=====

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE, A DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de BOURG-LA-REINE, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 18 septembre 2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt sept, sous la présidence de Monsieur CHEVREAU, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. CHEVREAU, Maire, M. LOREC, M. ANCELIN, Mme LANGLAIS, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. DONATH, M. RUPP Adjoints, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, Mme PEPIN, M. THYSS, M. BEAUFILS, Mme WIRIATH, Mme DANWILY, M. HAYAR, Mme AWONO, Mme CLAUDIC, M. NICOLAS, Mme ANTETOMASO, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, Mme CANTACUZINO M. FORTIN, M. THELLIEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

ETAIENT REPRESENTES :

Mme SCHOELLER par M. DONATH, Mme CORVEE-GRIMAUULT par M. VANDAELE, M. EL GHARIB par M. RUPP, M. VAN PRADELLES par M. LOREC

M. DE LAMBILLY, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 05
Mme KHALED, absente à l'ouverture arrive à 20 heures 14

Présents ou Représentés à l'ouverture de la séance : 31

=====

LE MAIRE A :

1/ INSTALLÉ Madame Florence MAURICE, en qualité de « suivant de liste » sur la liste de « *Bourg-la-Reine, une nouvelle dynamique* », en application de l'article L.270 du code électoral, dans ses fonctions de conseillère municipale, suite à la démission de Monsieur PECHANSKI le 20 juin 2014

3/RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal :

1/ Décisions relatives à des concessions de terrain dans le cimetière communal (concessions n°10268, 10269, 10270, 10271, 10272, 10273, 10274, 10275, 10276, 10277, 10278, 10279, 10280, 10281, 10282, 10283, 10284, 10285, 10286, 10287, 10288, 10289, 10290, 10291, 10292, 10293, 10294, 10295, 10296, 10297)

2/ Décision relative à la passation d'un contrat de maintenance logiciel et terminaux de verbalisation électronique

3/ Décision relative à la passation d'un contrat de location, avec la société European Partner, de deux structures gonflables et transats pour la fête de la Ville 2014

4/ Décision relative à la passation d'une convention avec la société, Artmonie, pour la prestation d'un DJ pour la fête de la Ville 2014, manifestation de la Ville de Bourg-la-Reine

5/ Décision relative à l'aliénation de gré à gré de trois (3) lots de bacs en bois, biens mobiliers de la Ville de Bourg-la-Reine

- 6/ Décision relative à la passation d'une convention avec la société DécoSpray pour la prestation d'animations pour la Fête de la Ville 2014, manifestation de la Ville de Bourg-la-Reine
- 7/ Décision de conclure un marché à procédure adaptée avec la société MERI pour des travaux de restructuration des deux groupes sanitaires de l'école maternelle Fontaine Grelot à Bourg-la-Reine
- 8/ Décision de conclure un marché à procédure adaptée avec la société ETBI pour des travaux de réfection de l'étanchéité / couverture sur trois bâtiments à Bourg-la-Reine
- 9/ Décision approuvant l'avenant aux contrats de prêts conclus avec le Crédit Agricole d'Ile de France
- 10/ Décision approuvant l'avenant au contrat de prêt numéro 60182961454 conclu avec le Crédit Agricole de France
- 11/ Décision approuvant l'avenant au contrat de prêt numéro 60139138414 conclu avec le Crédit Agricole d'Ile de France
- 12/ Décision relative à la passation d'une convention avec le caricaturiste Jacques Teper, pour la prestation d'animations pour la Fête de la Ville 2014, manifestation de la Ville de Bourg-la-Reine
- 13/ Décision relative à la conclusion d'un contrat de cession dans le cadre de la Semaine du Théâtre 2014, pour l'organisation de la pièce « Le Charlatan » de Robert Lamoureux, le dimanche 23 Novembre 2014
- 14/ Décision relative à la conclusion d'un contrat de cession dans le cadre de la semaine du théâtre 2014, pour l'organisation de la pièce « The Guitrys » de Eric-Emmanuel Schmidt, le dimanche 16 novembre 2014
- 15/ Décision relative à la conclusion d'un contrat avec la société NAMIXIS pour une mission de coordination en matière de Système de Sécurité Incendie (SSI) dans le cadre des travaux de la salle polyvalente de l'école République à Bourg-la-Reine
- 16/ Décision portant sur l'initiation Capoeira par le Club Olympique Multisports Bagneux
- 17/ Décision relative à la passation d'un contrat de prestation pour une animation de maquillage à base de produits biologiques le 21 juin 2014, dans le cadre de la fête de la Ville avec l'association PILE-POIL et COMPAGNIE
- 18/ Décision rectificative de conclure un marché à procédure adaptée avec l'entreprise DIPAN France SA relatif à l'entretien et au nettoyage des hottes de cuisines de la Ville de Bourg-la-Reine
- 19/ Décision relative à la passation d'une convention avec l'entreprise « Nord Scénique Prestations » pour les Feux de la Saint-Jean 2014, manifestation de la Ville de Bourg-la-Reine
- 20/ Décision approuvant la passation d'une convention avec l'entreprise « L'intelligence du corps » pour la fête de la Ville 2014, manifestation de la Ville de Bourg-la-Reine
- 21/ Décision de conclure un avenant n°3 au marché à procédure adaptée pour une mission de Contrôle Technique avec le bureau de contrôle QUALICONSULT portant sur la maîtrise d'œuvre de conception et d'exécution appliquée à la rénovation extension de l'école République à Bourg-la-Reine
- 22/ Décision relative à la conclusion d'une convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Bourg-la-Reine et Monsieur Hassan EL SHERIF
- 23/ Décision relative à une convention d'occupation du domaine public avec l'association « Le Cavalier de la Reine »
- 24/ Décision relative à une convention d'occupation du domaine public avec l'association « Le Cercle philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux »
- 25/ Décision de conclure un avenant n°3 au marché à procédure adaptée passé avec la société QUALICONSULT SECURITE pour une mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) en phase de conception et de réalisation pour la Rénovation – Extension de l'école République sise 24/26 avenue de la République à Bourg-la-Reine
- 26/ Décision relative à l'avenant n°1 du contrat de réservation de places en structure multi accueil de la petite enfance à gestion privée avec la société KID'S COOL SAS
- 27/ Décision de conclure avec la société QUALICONSULT un avenant n°2 au contrat relatif à une mission de Contrôle Technique (CT) portant sur des travaux de déplacement de la plonge de la cuisine de l'école République à Bourg-la-Reine
- 28/ Décision relative à la passation d'une convention de partenariat avec l'association « DANS LES BACS...A SABLE »
- 29/ Décision de conclure un marché à procédure adaptée avec la société ART DAN pour des travaux de rénovation du revêtement du sol sportif de la Halle des sports du complexe des Bas Coquarts

- 30/ Décision de conclure une convention avec l'association « Le rucher de la Reine » pour l'entretien et l'installation de ruches sur le domaine public de la ville de Bourg-la-Reine
- 31/ Décision de conclure un marché à procédure adaptée avec la société LOCATEP pour la location longue durée, l'entretien et la maintenance de six véhicules utilitaires et d'un véhicule léger pour la ville de Bourg-la-Reine
- 32/ Décision relative à la conclusion d'un contrat de cession avec l'association « L'arbre à musiques » relatif à un spectacle intitulé « Le bal des baleines » qui aura lieu le 9 décembre 2014
- 33/ Décision relative à la conclusion d'un accord Cadre relatif à la fourniture, la livraison et l'installation de mobilier pour le groupement de commandes Ville, Caisse des Ecoles, et le Centre Communal d'action Sociale de Bourg-la-Reine
- 34/ Décision de conclure un marché à procédure adaptée avec la société LORILLARD pour des travaux de remplacement des menuiseries extérieures aux services techniques municipaux (lot n°1) et au restaurant du personnel communal (lot n°2)
- 35/ Décision approuvant la passation d'une convention avec la société NGS International pour la prestation d'aménagement scénographique temporaire du complexe sportif des Bas Coquarts dans le cadre du Forum des associations 2014, manifestation de la Ville de Bourg-la-Reine
- 36/ Décision relative à la conclusion d'un contrat portant sur le service d'un voiturier au marché de Bourg-la-Reine
- 37/ Décision relative à l'actualisation des tarifs des locations de salles
- 38/ Décision relative à la conclusion d'une convention d'occupation du domaine public avec Monsieur Gérard CASTELLANI
- 39/ Décision relative à la prestation d'un concert atelier « Découverte de la musique brésilienne » par la société Ovastand
- 40/ Décision relative à la revalorisation des tarifs de location des installations sportives
- 41/ Décision relative à la passation d'une convention de formation avec Pikler Loczy
- 42/ Décision relative à la tarification des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)
- 43/ Décision relative à la tarification de la fréquentation des accueils de loisirs sans hébergement à vocation sportive (Cap Sports)
- 44/ Décision relative à la tarification de la fréquentation des accueils de loisirs sans hébergement généralistes
- 45/ Décision relative à la passation d'une convention avec la société D6 Belli Light en vue d'assurer la fourniture vidéo en location pour la retransmission des démonstrations dans le cadre du forum des associations 2014, manifestation de la Ville de Bourg-la-Reine
- 46/ Décision relative à la conclusion d'un contrat de cession pour l'organisation du concert « The Stars From the Commitments », le dimanche 12 octobre 2014
- 47/ Décision relative à la mise à disposition des locaux sportives du complexe sportifs des Bas-Coquarts ainsi que du gymnase de la Faïencerie par l'association Espérance de Bourg-la-Reine
- 48/ Décision relative à la mise à disposition de la salle de mise en forme du complexe sportif des Bas-Coquarts par l'association Uni'Son
- 49/ Décision relative à la mise à disposition des locaux du complexe sportif des Bas-Coquarts ainsi que du stade municipal pour l'externat médico professionnel (EM. PRO)
- 50/ Décision relative à la location du terrain annexe du stade municipal par l'association USDPP
- 51/ Décision relative à la location du terrain annexe du stade municipal par l'association Eurocabling
- 52/ Décision relative à la location de la halle des sports et du gymnase des Bas-Coquarts du complexe sportif des Bas-Coquarts par le lycée des métiers Florian
- 53/ Décision relative à la passation d'un contrat de prestation pour une action de marquage de vélos le 27 septembre 2014, dans le cadre du salon de la mobilité douce, avec l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette
- 54/ Décision relative à la passation d'un contrat de prestation pour une action de sensibilisation à l'éco-conduite et au risque routier via la mise à disposition d'un simulateur et d'une borne d'animation le 27 septembre 2014, dans le cadre du salon de la mobilité douce, avec la société Ecocivicom
- 55/ Décision relative à la passation d'un contrat de prestation pour une action de sensibilisation aux déplacements doux via la mise à disposition, la conduite et l'animation d'un vélo taxi les 24 et 27 septembre 2014 dans le cadre

de la semaine de la mobilité et du salon de la mobilité douce avec la société Eurl STEPH (Service de Transports Ecologiques à Propulsion Humaine)

56/ Décision relative à la conclusion d'un contrat de maîtrise d'œuvre portant sur le renouvellement du marché de nettoyage des espaces publics de la Ville de Bourg-la-Reine

57/ Décision relative à la passation d'un avenant au contrat d'assurance en dommage ouvrage, en responsabilité civile et en tous risques chantier dans le cadre de la construction de la médiathèque de Bourg-la-Reine

3/ RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR l'attribution d'une subvention de surcharge foncière de 50 000 € à la SCA foncière d'Habitat et Humanisme pour une opération d'acquisition – amélioration de 5 logements locatifs sociaux PLAI au 4 rue Brun à Bourg-la-Reine

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

1/ **DESIGNÉ** Monsieur Cédric NICOLAS, en qualité de secrétaire de séance

2/ **APPROUVÉ**, avec une abstention (M. THELLIEZ), le procès verbal du Conseil Municipal du 11 juin 2014

I – FINANCES ET AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Philippe LOREC

1/ **DESIGNÉ**, à l'unanimité, Madame Florence MAURICE comme membre au sein de la commission Aménagement Urbain et Qualité de Vie, suite à la démission de Monsieur PESCHANSKI

2/ **DESIGNÉ**, à l'unanimité, Madame Florence MAURICE comme membre au sein de la commission Solidarité, Citoyenneté, et Sécurité suite à la démission de Monsieur PESCHANSKI

3/ **DESIGNÉ**, à l'unanimité, Madame Florence MAURICE comme membre au sein de la commission Culture, Patrimoine et Associations suite à la démission de Monsieur PESCHANSKI

4/ **DESIGNÉ**, à l'unanimité, Monsieur Jean-Pierre LETTRON comme membre au sein de la Commission des Services Publics Locaux, suite à la démission de Monsieur PESCHANSKI

5/ **APPROUVÉ**, avec une abstention (M. BONAZZI), des admissions en non valeur pour la société Musa Sandwicherie pour un montant de 229,95 €, titres impayés correspondant à des droits de voirie et pour une personne faisant l'objet d'une procédure de rétablissement personnel pour un montant de 622,68 €.

6/ **APPROUVÉ**, avec 7 abstentions (Mme ANTETOMASO, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, Mme CANTACUZINO, M. FORTIN) une Décision Modificative n°1 (DM1), au Budget Primitif 2014

Section d'investissement				
Dépenses d'investissement				MONTANT
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	
16	1641	01	Emprunt en euros	5 350,00
041	2188	01	Autres immobilisations corporelles	62 468,00
21	2128	823	Autres agencements et aménagements de terrains	-2 550,00
Total dépenses d'investissement				65 268,00

Recettes d'investissement				MONTANT
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	
13	1311	112	Subvention d'équipement transférable, Etat et établissements nationaux	750,00
16	165	71	Dépôts et cautionnement reçus	2 050,00
041	2168	01	Autres collections et œuvres d'art	62 468,00
Total recettes d'investissement				65 268,00

DM1

Section de Fonctionnement				
Dépenses de fonctionnement				MONTANT
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	
022	022	01	Dépenses imprévues	-20 000,00
011	611	023	Contrats de prestations de services	-7 600,00
011	617	020	Etudes et recherches	2 400,00
011	60611	212	Eau	-13 000,00
011	60623	022	Alimentation	-436,00
011	6135	020	Locations mobilières	-13 200,00
011	6135	023	Locations mobilières	-4 469,00
011	6188	022	Autres frais divers	-1 500,00
011	62874	251	Remboursement de frais à la caisse des écoles	25 000,00
011	6288	64	Autres services extérieurs	8 500,00
65	6542	01	Créances éteintes	853,00
68	6875	01	Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	-25 000,00
014	73925	01	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	52 220,00
total dépenses de fonctionnement				3 768,00
Recettes de fonctionnement				MONTANT
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	
74	74718	33	Participations- Etat	1 000,00
77	7718	01	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	2 768,00
total recettes de fonctionnement				3 768,00

7/ APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement d'une subvention à la LICRA - Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme, pour un montant de 150 €.

8/ APPROUVÉ, à l'unanimité, les créations de poste suivant :

Filière technique : 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet pour le service informatique et télécommunications.

Filière animation : 1 poste d'animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet pour le service jeunesse et sports

Filière sportive : 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives (APS) à temps non complet (12,5h/semaine) pour le service jeunesse et sport.

9/ APPROUVÉ, avec une abstention (M. LETTRON), la création de poste d'animateurs non titulaires pour les écoles élémentaires dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pour l'année scolaire 2014/2015

II – CULTURE, PATRIMOINE & ASSOCIATIONS

Rapporteur : Philippe ANCELIN

1/ APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association ARAI - Association Réginaurbigienne d'Amitiés Internationales - pour un montant de 6 700€.

2/ APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association CAEL - Centre d'Animation, d'Expression et de Loisirs - pour un montant de 19 500€.

III – JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

Rapporteur : Maryse LANGLAIS

1/ APPROUVÉ, à l'unanimité, la convention tripartite de groupement de commandes entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et la Caisse des Ecoles de la Ville de Bourg-la-Reine pour le marché relatif à la prestation de transports en autocar pour enfants et adultes et de l'autorisation à donner pour la signer

2/ APPROUVÉ, à l'unanimité, le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) relatif à la prestation de transports en autocar pour enfants et adultes, pour le groupement de commandes Ville, Caisse des Ecoles et CCAS de Bourg-la-Reine, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, renouvelable expressément trois fois soit jusqu'au 31 décembre 2018 et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert européen et signer le marché y afférent.

Le marché est alloté en 3 lots:

Lot n°1 - transport piscine scolaire : aller et retour des enfants des écoles élémentaires à la piscine des Blagis à Sceaux.

Lot n°2 - transport ramassage scolaire : ramassage des enfants habitant le quartier Lafayette, et Square Jacques Pierre Brissot et Wilberforce pour les déposer à l'école élémentaire Etienne Thieulin-La Faïencerie, le matin à 8h40 et les prendre le soir à 16h30 et 18h les lundis et jeudis et à 15h, 16h30 et 18h les mardis et vendredis, pour les conduire devant l'école des Bas-Coquarts.

Lot n°3 - prestation variable : transport sorties scolaires, périscolaires, et les sorties ponctuelles organisées par le service jeunesse et sports, le CCAS, les crèches et le service animation.

3/ APPROUVÉ, à l'unanimité, la réactualisation de la convention précisant le fonctionnement des classes à horaires aménagés ouvertes à l'école Pierre Loti (Classe CHAM)

IV – SPORTS ET VIE DES QUARTIERS

Rapporteur : Alain VANDAELE

1/ APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association ASBR - Association Sportive de Bourg-la-Reine- pour un montant de 23 000€.

2/ APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de l'association ASBR - Association Sportive de Bourg-la-Reine, pour la section Escrime, pour un montant de 10 000€

3/ APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association CDVB92 - Comité Départemental de Volley Ball des Hauts-de-Seine - pour un montant de 1 000 €

4/ APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association EBR - Espérance de Bourg-la-Reine - pour un montant de 2 500 €

5/ APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association Judo club de Bourg-la-Reine, pour un montant de 4382€

V – AMENAGEMENT URBAIN ET QUALITE DE VIE

Rapporteur : Isabelle SPIERS

1/ APPROUVÉ, à l'unanimité, la modification de la délégation du conseil municipal au Maire en matière de droit de préemption urbain et de droit de préemption sur les baux et fonds de commerce et artisanaux, en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, et plus précisément :

- d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

- d'exercer ou de déléguer, en application de l'article L 214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption sur les baux et fonds de commerces et artisanaux défini par l'article L 214-1 du même code.

2/ DECIDÉ, à l'unanimité, de ne pas préempter les biens ayant fait l'objet de déclarations d'intention d'aliéner et des déclarations de cession de baux et fonds de commerce et artisanaux déposées au cours des deux derniers mois

3/ APPROUVÉ, à l'unanimité, la cession d'une licence IV de débit de boissons à la société TJSA Restauration, gestionnaire de la brasserie « Café Leffe », dans la ZAC de la Bièvre, au prix de 8.500 € HT

4/ APPROUVÉ, à l'unanimité, l'acquisition par la commune au prix de 2000€, augmenté des frais d'acte et annexes, d'un pan coupé d'une contenance approximative de 4 m², à détacher de la parcelle cadastrée section D n° 23, sise 24 rue Cécile Vallet, angle rue de Dineur à Bourg-la-Reine, propriété de M. et Mme Nicolas et Chantal Qian, en vue de l'incorporation dudit terrain au domaine public routier de la commune, ainsi que d'autoriser le maire ou l'adjoint délégué à l'urbanisme à signer l'acte authentique et tous actes ou documents y afférents

5/ APPROUVÉ, à l'unanimité, le transfert de propriété de la SEM 92 à la commune, à titre gratuit, des volumes des espaces publics des lots 2 et 3 de la ZAC de la Bièvre

6/ AUTORISÉ, à l'unanimité, la société Le Salon Pilates de déposer une déclaration préalable en application de l'article R421-17 du code de l'urbanisme pour la réalisation des travaux de modification de l'aspect extérieur de la façade du local appartenant à la commune, dans l'ensemble immobilier sis à Bourg-la-Reine, 66 boulevard du Maréchal Joffre

7/ RAPPORTÉ, à l'unanimité, la délibération en date du 18 septembre 2013 et **APPROUVÉ**, à l'unanimité, les modalités du nouveau projet de transaction pour un montant de participation de la Ville de 58 500 € HT et de 62 595 € TTC (TVA au taux de 7 %) avec la copropriété « Résidence Bourg-la-Reine Centre », pour la réparation de la structure béton de la dalle du marché

VI – DEVELOPPEMENT DURABLE, NUMERIQUE ET TRAVAUX

Rapporteur : Patrick DONATH

1/ AUTORISÉ, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable auprès du service de l'urbanisme de la Ville dans le cadre de la démolition d'un local de stockage de 9 m² et mise en place d'un abri de 14,75 m²

2/ APPROUVÉ, à l'unanimité, la convention d'engagement avec le SMBVB (Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre) pour atteindre l'objectif Zéro Phyto sur le territoire et de l'autorisation à la signer

3/ PRIS ACTE du rapport d'activité de l'exploitation du stationnement payant sur et hors voirie, relatif à l'exercice 2013 de la Société « Vinci Park », qui sera mis à la disposition du public durant un mois.

VII– DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : Daniel RUPP

1/ APPROUVÉ, à l'unanimité, la convention au titre du FISAC - Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce - entre la Ville et l'Etat portant sur une opération de redynamisation du commerce local

2/ PRIS ACTE du rapport d'activité annuel 2013 de la Société « les Fils de Madame Géraud », délégataire du marché d'approvisionnement de la Ville de Bourg-la-Reine, qui sera mis à la disposition du public durant un mois.

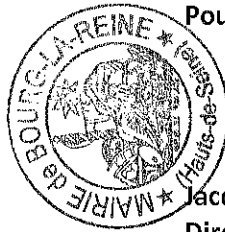
VIII – QUESTIONS DIVERSES

- Question orale de Monsieur Henri THELLIEZ
- Question orale de Madame ANTETOMASO
- Question orale de Monsieur BONAZZI
- Question orale de Monsieur FORTIN
- Communication de Monsieur le Maire sur la politique de la ville.
- Communication de Monsieur le Maire sur le lancement de la fusion de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre, de la communauté d'agglomération Sud de Seine et de la communauté de communes Châtillon Montrouge

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h58.

Fait à Bourg-la-Reine, le 25 septembre 2014,

Pour le Maire et par délégation,



Jacques DEBAILLEUL
Directeur Général des Services.